



Direction des Affaires Culturelles

**2024 DAC 337** Subventions (324.475 euros) et conventions avec 6 établissements cinématographiques parisiens.

### **PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'accorder notre soutien à 6 établissements cinématographiques qui exploitent à Paris 6 salles de cinéma indépendantes et classées art et essai dans les arrondissements Paris Centre, 5e, 6e, 8e, et 18e afin de les aider à financer leurs travaux de remise aux normes, rénovation et de modernisation ainsi que l'acquisition de nouveaux matériels.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux salles de cinéma, la Direction des Affaires Culturelles - Mission Cinéma accompagne les salles dans leurs projets de travaux afin de les aider à maintenir une qualité d'accueil élevée des spectateurs dans un contexte parisien à forte concurrence. Ainsi, en 2024, le Luminor (Paris Centre), la Clef (5e), les 3 Luxembourg (6e), l'Arlequin (6e), le Lincoln (8e) et le Ci'Ney 18 (18e) seront aidés pour les travaux suivants :

- Une subvention de 7.000 € est proposée pour le cinéma Le Luminor (Paris Centre) pour l'aider à financer le renouvellement des fauteuils de ses deux salles, ainsi que des travaux de mise aux normes électriques ;
- Une subvention de 71.575 € est proposée pour le cinéma la Clef (5e) afin qu'il puisse réaliser la remise en conformité de ses locaux aux normes ERP, en plus de les désamianter, ainsi que créer deux salles de post-production ;
- Une subvention de 1.900 € est proposée pour le cinéma les 3 Luxembourg (6e) afin qu'il puisse réaliser les travaux de renouvellement du système son de ses deux salles et d'installation d'un nouveau système de climatisation ;
- Une subvention de 64.000 € est proposée pour le cinéma l'Arlequin (6e) afin qu'il puisse réaliser les travaux de création d'une quatrième salle ;
- Une subvention de 90.000 € est proposée pour le cinéma le Lincoln (8e) afin qu'il puisse réaliser les travaux de rénovation et de modernisation de ses trois salles ;
- Une subvention de 90.000 € est proposée pour le cinéma Ci'Ney 18 (18e) afin d'aider à la création de ce nouvel établissement cinématographique.

Dans le cadre de la politique municipale en faveur du cinéma, je vous propose donc d'apporter une aide en investissement à ces 6 établissements cinématographiques parisiens pour un montant total de 324.475 euros et de m'autoriser à signer les 6 conventions correspondantes.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

**2024 DAC 337** Subventions (324.475 euros) et conventions avec 6 établissements cinématographiques parisiens.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ainsi que L2251-4 et R1511-40 à R1511-43;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer 6 conventions relatives à l'attribution de subventions d'investissement avec 6 établissements cinématographiques parisiens ;

Vu l'avis du conseil de Paris Centre en date du \_\_\_\_\_ ;  
Vu l'avis du conseil du 5e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;  
Vu l'avis du conseil du 6e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;  
Vu l'avis du conseil du 8e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;  
Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement en date du \_\_\_\_\_ ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'investissement d'un montant de 1.900 euros est attribuée à la SARL Cinépoque, 7 rue des Petites Écuries 75010 Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma Les 3 Luxembourg (6e). 181241-2024\_11904  
N° SIRET : 37989216900036

Article 2 : Une subvention d'investissement d'un montant de 64.000 euros est attribuée à la SA Dulac Cinémas, 60 rue Pierre Charron 75008 Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma l'Arlequin (6e).  
182467- 2024\_11689  
N° SIRET : 39473342200106

Article 3 : Une subvention d'investissement d'un montant de 90.000 euros est attribuée à la SAS CI'NEY 18, 142 rue de Clignancourt 75018 Paris, afin de participer aux travaux de création du cinéma Ci'Ney 18 (18e). 202235-2023\_06980  
N°SIRET : 92216644200017

Article 4 : Une subvention d'investissement d'un montant de 71.575 euros est attribuée à l'association La Clef Revival, 53 rue Jeanne d'Arc, 75013 Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma La Clef (5e). 201500- 2024\_11741  
N°SIRET : 91261436900011

Article 5 : Une subvention d'investissement d'un montant de 90.000 euros est attribuée à la SNC Studio du Dragon, 14 rue Lincoln 75008 Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma Le Lincoln (8e).182831- 2024\_11338  
N° SIRET : 63202698500028

Article 6 : Une subvention d'investissement d'un montant de 7.000 euros est attribuée à la SARL Carlotta Cinémas, 20 rue du Temple 75004 Paris, afin de participer aux travaux de rénovation du cinéma Le Luminor - Hôtel de Ville (Paris Centre). 183686- 2024\_11896  
N° SIRET : 50401017400010

Article 7 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les 6 conventions dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 8 : Les dépenses correspondantes d'un montant total de 324.475 euros seront imputées sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2024 et suivants, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits. ■